

NOS DÉPÊCHES

(Par Service Téléphonique Spécial)

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

AVANT LA SÉANCE

Une révolte de galonnés

Paris, 28 juin. — Bien avant l'heure fixée pour l'ouverture de la séance, les députés sont nombreux au Palais-Bourbon. Dans les groupes, les conversations restent presque exclusivement sur le cas du chef d'état-major, le général Delaune, ce galonné factieux qui s'obstine à ne pas installer les trois lieutenants-colonels nommés par le ministre des guerres à l'état-major et donne l'ordre formel aux trois officiers renvoyés dans des régiments de continuer leur service ou de se faire remplacer par leurs sous-officiers.

Quel est le ministre de la guerre? Est-ce le général André, investi de la fonction par un décret du Président de la République? Est-ce au contraire le général Delaune, brigadier faisant fonctions de chef d'état-major? Pour les nationalistes, le général André n'existe pas. Il n'y a que son subordonné qui doit régner au Palais-Bourbon.

Le général Delaune se prête à cette tactique des adversaires de la République. A cette heure il a pris l'attitude d'un insubordonné, d'un rebelle. Le ministre des guerres n'a pas d'ordre à lui donner, le chef d'état-major passe à son service et ne s'occupe que de l'ordre du ministre ne sera pas exécuté.

Depuis trois ou quatre jours, le lieutenant Meyer de Gisors, l'abbé de l'église, le conseiller de l'Etat, l'apôtre des catholiques français et l'auteur des salons de la rue de Valenciennes, a été promu au grade de colonel et le lieutenant Meyer de Gisors, le conseiller de l'Etat, l'apôtre des catholiques français et l'auteur des salons de la rue de Valenciennes, a été promu au grade de colonel et le lieutenant Meyer de Gisors, le conseiller de l'Etat, l'apôtre des catholiques français et l'auteur des salons de la rue de Valenciennes, a été promu au grade de colonel.

On annonce que M. Firmin Faure, député nationaliste d'Oran, reprendra à son compte le projet de M. Napoléon Magné, autre député nationaliste de l'Oran, d'interpellation, dans un but facile à comprendre, sur les courbes de l'état-major. M. Firmin Faure, député nationaliste d'Oran, reprendra à son compte le projet de M. Napoléon Magné, autre député nationaliste de l'Oran, d'interpellation, dans un but facile à comprendre, sur les courbes de l'état-major.

On dit que M. Waldeck-Rousseau demandera la discussion immédiate de l'interpellation. Ce matin, à son retour de Morlaix, le général André, ministre de la guerre, a eu, avec le président du Conseil, un long entretien, pendant lequel il a posé la question de l'état-major général n'a certainement pas été étrangère.

On annonce que M. Firmin Faure, député nationaliste d'Oran, reprendra à son compte le projet de M. Napoléon Magné, autre député nationaliste de l'Oran, d'interpellation, dans un but facile à comprendre, sur les courbes de l'état-major.

On dit que M. Waldeck-Rousseau demandera la discussion immédiate de l'interpellation. Ce matin, à son retour de Morlaix, le général André, ministre de la guerre, a eu, avec le président du Conseil, un long entretien, pendant lequel il a posé la question de l'état-major général n'a certainement pas été étrangère.

On annonce que M. Firmin Faure, député nationaliste d'Oran, reprendra à son compte le projet de M. Napoléon Magné, autre député nationaliste de l'Oran, d'interpellation, dans un but facile à comprendre, sur les courbes de l'état-major.

On dit que M. Waldeck-Rousseau demandera la discussion immédiate de l'interpellation. Ce matin, à son retour de Morlaix, le général André, ministre de la guerre, a eu, avec le président du Conseil, un long entretien, pendant lequel il a posé la question de l'état-major général n'a certainement pas été étrangère.

On annonce que M. Firmin Faure, député nationaliste d'Oran, reprendra à son compte le projet de M. Napoléon Magné, autre député nationaliste de l'Oran, d'interpellation, dans un but facile à comprendre, sur les courbes de l'état-major.

On dit que M. Waldeck-Rousseau demandera la discussion immédiate de l'interpellation. Ce matin, à son retour de Morlaix, le général André, ministre de la guerre, a eu, avec le président du Conseil, un long entretien, pendant lequel il a posé la question de l'état-major général n'a certainement pas été étrangère.

On annonce que M. Firmin Faure, député nationaliste d'Oran, reprendra à son compte le projet de M. Napoléon Magné, autre député nationaliste de l'Oran, d'interpellation, dans un but facile à comprendre, sur les courbes de l'état-major.

On dit que M. Waldeck-Rousseau demandera la discussion immédiate de l'interpellation. Ce matin, à son retour de Morlaix, le général André, ministre de la guerre, a eu, avec le président du Conseil, un long entretien, pendant lequel il a posé la question de l'état-major général n'a certainement pas été étrangère.

On annonce que M. Firmin Faure, député nationaliste d'Oran, reprendra à son compte le projet de M. Napoléon Magné, autre député nationaliste de l'Oran, d'interpellation, dans un but facile à comprendre, sur les courbes de l'état-major.

On dit que M. Waldeck-Rousseau demandera la discussion immédiate de l'interpellation. Ce matin, à son retour de Morlaix, le général André, ministre de la guerre, a eu, avec le président du Conseil, un long entretien, pendant lequel il a posé la question de l'état-major général n'a certainement pas été étrangère.

On annonce que M. Firmin Faure, député nationaliste d'Oran, reprendra à son compte le projet de M. Napoléon Magné, autre député nationaliste de l'Oran, d'interpellation, dans un but facile à comprendre, sur les courbes de l'état-major.

On dit que M. Waldeck-Rousseau demandera la discussion immédiate de l'interpellation. Ce matin, à son retour de Morlaix, le général André, ministre de la guerre, a eu, avec le président du Conseil, un long entretien, pendant lequel il a posé la question de l'état-major général n'a certainement pas été étrangère.

On annonce que M. Firmin Faure, député nationaliste d'Oran, reprendra à son compte le projet de M. Napoléon Magné, autre député nationaliste de l'Oran, d'interpellation, dans un but facile à comprendre, sur les courbes de l'état-major.

On dit que M. Waldeck-Rousseau demandera la discussion immédiate de l'interpellation. Ce matin, à son retour de Morlaix, le général André, ministre de la guerre, a eu, avec le président du Conseil, un long entretien, pendant lequel il a posé la question de l'état-major général n'a certainement pas été étrangère.

LES COURSES DE L'ÉTAT-MAJOR

Interpellation Firmin Faure

M. Deschamps fait connaître qu'il a reçu de M. Firmin Faure une demande d'interpellation sur la violation du décret du 5 mai 1890, concernant la constitution de l'état-major.

Quel jour propose le gouvernement pour la discussion? M. Waldeck-Rousseau. — Le gouvernement est aux ordres de la Chambre pour la discussion immédiate de l'interpellation.

Discours de M. Firmin Faure
INSOLENCE NATIONALISTE
M. Firmin Faure. — Le gouvernement et la Chambre, ont compris enfin la nécessité d'un débat immédiat. Le pays attend depuis longtemps ces explications. (Protestations à gauche.)

On sait que le général de Galliffet s'est retiré pour des raisons de santé, mais parce qu'il ne voulait pas apposer sa signature sur un bas de décisions louées et compromettantes (Bruit).

Le général Delaune se prête à cette tactique des adversaires de la République. A cette heure il a pris l'attitude d'un insubordonné, d'un rebelle. Le ministre des guerres n'a pas d'ordre à lui donner, le chef d'état-major passe à son service et ne s'occupe que de l'ordre du ministre ne sera pas exécuté.

Depuis trois ou quatre jours, le lieutenant Meyer de Gisors, l'abbé de l'église, le conseiller de l'Etat, l'apôtre des catholiques français et l'auteur des salons de la rue de Valenciennes, a été promu au grade de colonel et le lieutenant Meyer de Gisors, le conseiller de l'Etat, l'apôtre des catholiques français et l'auteur des salons de la rue de Valenciennes, a été promu au grade de colonel.

On annonce que M. Firmin Faure, député nationaliste d'Oran, reprendra à son compte le projet de M. Napoléon Magné, autre député nationaliste de l'Oran, d'interpellation, dans un but facile à comprendre, sur les courbes de l'état-major.

On dit que M. Waldeck-Rousseau demandera la discussion immédiate de l'interpellation. Ce matin, à son retour de Morlaix, le général André, ministre de la guerre, a eu, avec le président du Conseil, un long entretien, pendant lequel il a posé la question de l'état-major général n'a certainement pas été étrangère.

On annonce que M. Firmin Faure, député nationaliste d'Oran, reprendra à son compte le projet de M. Napoléon Magné, autre député nationaliste de l'Oran, d'interpellation, dans un but facile à comprendre, sur les courbes de l'état-major.

On dit que M. Waldeck-Rousseau demandera la discussion immédiate de l'interpellation. Ce matin, à son retour de Morlaix, le général André, ministre de la guerre, a eu, avec le président du Conseil, un long entretien, pendant lequel il a posé la question de l'état-major général n'a certainement pas été étrangère.

On annonce que M. Firmin Faure, député nationaliste d'Oran, reprendra à son compte le projet de M. Napoléon Magné, autre député nationaliste de l'Oran, d'interpellation, dans un but facile à comprendre, sur les courbes de l'état-major.

On dit que M. Waldeck-Rousseau demandera la discussion immédiate de l'interpellation. Ce matin, à son retour de Morlaix, le général André, ministre de la guerre, a eu, avec le président du Conseil, un long entretien, pendant lequel il a posé la question de l'état-major général n'a certainement pas été étrangère.

On annonce que M. Firmin Faure, député nationaliste d'Oran, reprendra à son compte le projet de M. Napoléon Magné, autre député nationaliste de l'Oran, d'interpellation, dans un but facile à comprendre, sur les courbes de l'état-major.

On dit que M. Waldeck-Rousseau demandera la discussion immédiate de l'interpellation. Ce matin, à son retour de Morlaix, le général André, ministre de la guerre, a eu, avec le président du Conseil, un long entretien, pendant lequel il a posé la question de l'état-major général n'a certainement pas été étrangère.

On annonce que M. Firmin Faure, député nationaliste d'Oran, reprendra à son compte le projet de M. Napoléon Magné, autre député nationaliste de l'Oran, d'interpellation, dans un but facile à comprendre, sur les courbes de l'état-major.

On dit que M. Waldeck-Rousseau demandera la discussion immédiate de l'interpellation. Ce matin, à son retour de Morlaix, le général André, ministre de la guerre, a eu, avec le président du Conseil, un long entretien, pendant lequel il a posé la question de l'état-major général n'a certainement pas été étrangère.

On annonce que M. Firmin Faure, député nationaliste d'Oran, reprendra à son compte le projet de M. Napoléon Magné, autre député nationaliste de l'Oran, d'interpellation, dans un but facile à comprendre, sur les courbes de l'état-major.

On dit que M. Waldeck-Rousseau demandera la discussion immédiate de l'interpellation. Ce matin, à son retour de Morlaix, le général André, ministre de la guerre, a eu, avec le président du Conseil, un long entretien, pendant lequel il a posé la question de l'état-major général n'a certainement pas été étrangère.

On annonce que M. Firmin Faure, député nationaliste d'Oran, reprendra à son compte le projet de M. Napoléon Magné, autre député nationaliste de l'Oran, d'interpellation, dans un but facile à comprendre, sur les courbes de l'état-major.

On dit que M. Waldeck-Rousseau demandera la discussion immédiate de l'interpellation. Ce matin, à son retour de Morlaix, le général André, ministre de la guerre, a eu, avec le président du Conseil, un long entretien, pendant lequel il a posé la question de l'état-major général n'a certainement pas été étrangère.

On annonce que M. Firmin Faure, député nationaliste d'Oran, reprendra à son compte le projet de M. Napoléon Magné, autre député nationaliste de l'Oran, d'interpellation, dans un but facile à comprendre, sur les courbes de l'état-major.

On dit que M. Waldeck-Rousseau demandera la discussion immédiate de l'interpellation. Ce matin, à son retour de Morlaix, le général André, ministre de la guerre, a eu, avec le président du Conseil, un long entretien, pendant lequel il a posé la question de l'état-major général n'a certainement pas été étrangère.

Nouvelle décade nationaliste

VICTOIRE DU MINISTÈRE

Le ministre des guerres a déclaré que l'ordre du jour adopté par la Chambre le 27 juin, relatif à la constitution de l'état-major, a été voté par 306 voix contre 226.

Le ministre des guerres a déclaré que l'ordre du jour adopté par la Chambre le 27 juin, relatif à la constitution de l'état-major, a été voté par 306 voix contre 226.

Le ministre des guerres a déclaré que l'ordre du jour adopté par la Chambre le 27 juin, relatif à la constitution de l'état-major, a été voté par 306 voix contre 226.

Le ministre des guerres a déclaré que l'ordre du jour adopté par la Chambre le 27 juin, relatif à la constitution de l'état-major, a été voté par 306 voix contre 226.

Le ministre des guerres a déclaré que l'ordre du jour adopté par la Chambre le 27 juin, relatif à la constitution de l'état-major, a été voté par 306 voix contre 226.

Le ministre des guerres a déclaré que l'ordre du jour adopté par la Chambre le 27 juin, relatif à la constitution de l'état-major, a été voté par 306 voix contre 226.

Le ministre des guerres a déclaré que l'ordre du jour adopté par la Chambre le 27 juin, relatif à la constitution de l'état-major, a été voté par 306 voix contre 226.

Le ministre des guerres a déclaré que l'ordre du jour adopté par la Chambre le 27 juin, relatif à la constitution de l'état-major, a été voté par 306 voix contre 226.

Le ministre des guerres a déclaré que l'ordre du jour adopté par la Chambre le 27 juin, relatif à la constitution de l'état-major, a été voté par 306 voix contre 226.

Le ministre des guerres a déclaré que l'ordre du jour adopté par la Chambre le 27 juin, relatif à la constitution de l'état-major, a été voté par 306 voix contre 226.

Le ministre des guerres a déclaré que l'ordre du jour adopté par la Chambre le 27 juin, relatif à la constitution de l'état-major, a été voté par 306 voix contre 226.

Le ministre des guerres a déclaré que l'ordre du jour adopté par la Chambre le 27 juin, relatif à la constitution de l'état-major, a été voté par 306 voix contre 226.

Le ministre des guerres a déclaré que l'ordre du jour adopté par la Chambre le 27 juin, relatif à la constitution de l'état-major, a été voté par 306 voix contre 226.

Le ministre des guerres a déclaré que l'ordre du jour adopté par la Chambre le 27 juin, relatif à la constitution de l'état-major, a été voté par 306 voix contre 226.

Le ministre des guerres a déclaré que l'ordre du jour adopté par la Chambre le 27 juin, relatif à la constitution de l'état-major, a été voté par 306 voix contre 226.

Le ministre des guerres a déclaré que l'ordre du jour adopté par la Chambre le 27 juin, relatif à la constitution de l'état-major, a été voté par 306 voix contre 226.

Le ministre des guerres a déclaré que l'ordre du jour adopté par la Chambre le 27 juin, relatif à la constitution de l'état-major, a été voté par 306 voix contre 226.

Le ministre des guerres a déclaré que l'ordre du jour adopté par la Chambre le 27 juin, relatif à la constitution de l'état-major, a été voté par 306 voix contre 226.

Le ministre des guerres a déclaré que l'ordre du jour adopté par la Chambre le 27 juin, relatif à la constitution de l'état-major, a été voté par 306 voix contre 226.

Le ministre des guerres a déclaré que l'ordre du jour adopté par la Chambre le 27 juin, relatif à la constitution de l'état-major, a été voté par 306 voix contre 226.

Le ministre des guerres a déclaré que l'ordre du jour adopté par la Chambre le 27 juin, relatif à la constitution de l'état-major, a été voté par 306 voix contre 226.

Le ministre des guerres a déclaré que l'ordre du jour adopté par la Chambre le 27 juin, relatif à la constitution de l'état-major, a été voté par 306 voix contre 226.

Les Diffamateurs Nationalistes

Paris, 28 juin. — La feuille nationaliste ou égarée O. de Neuville vient de se voir infliger une nouvelle condamnation, pour diffamations.

Le tribunal correctionnel a condamné aujourd'hui, l'école de Paris et M. Lepellier, directeur de l'école, à 200 francs d'amende, 3 insertions dans la feuille nationaliste et 3 insertions dans les journaux au choix du demandeur.

M. le Ministre a raison de revendiquer la responsabilité qui lui incombe mais mes amis et moi nous aurions reculé devant la nécessité de toucher tout d'un coup à l'organe de l'école.

Après ce speech nationaliste, on procède par division au scrutin sur l'ordre du jour de MM. Dubief et Sembat.

La première partie, qui comprend seulement l'ordre du jour de M. Dubief, approuvant les déclarations du ministre de la guerre, est adoptée par 306 voix contre 226.

La deuxième partie, comprenant l'ordre du jour de Sembat, qui invite le gouvernement à appliquer la discipline aux officiers de tous grades comme aux soldats, est mise aux voix.

M. Milleroye demande des explications complémentaires. M. Sembat. — Les sont toujours les défenseurs de l'armée qui procèdent à l'indiscipline.

L'amenement de Sembat est adopté par 328 voix contre 179.

L'amenement de M. Massabau, repoussé par le gouvernement, est rejeté par 299 voix contre 225.

Après une longue et vive discussion, la Chambre, par 306 voix contre 226, décide de continuer demain l'examen du projet d'augmentation de la flotte.

M. Poincaré demande qu'on reprenne ensuite la discussion sur les bons d'importation de céréales. Cette proposition est adoptée par 425 voix contre 100.

Après une longue et vive discussion, la Chambre, par 306 voix contre 226, décide de continuer demain l'examen du projet d'augmentation de la flotte.

M. Poincaré demande qu'on reprenne ensuite la discussion sur les bons d'importation de céréales. Cette proposition est adoptée par 425 voix contre 100.

Après une longue et vive discussion, la Chambre, par 306 voix contre 226, décide de continuer demain l'examen du projet d'augmentation de la flotte.

M. Poincaré demande qu'on reprenne ensuite la discussion sur les bons d'importation de céréales. Cette proposition est adoptée par 425 voix contre 100.

Après une longue et vive discussion, la Chambre, par 306 voix contre 226, décide de continuer demain l'examen du projet d'augmentation de la flotte.

M. Poincaré demande qu'on reprenne ensuite la discussion sur les bons d'importation de céréales. Cette proposition est adoptée par 425 voix contre 100.

Après une longue et vive discussion, la Chambre, par 306 voix contre 226, décide de continuer demain l'examen du projet d'augmentation de la flotte.

M. Poincaré demande qu'on reprenne ensuite la discussion sur les bons d'importation de céréales. Cette proposition est adoptée par 425 voix contre 100.

Après une longue et vive discussion, la Chambre, par 306 voix contre 226, décide de continuer demain l'examen du projet d'augmentation de la flotte.

M. Poincaré demande qu'on reprenne ensuite la discussion sur les bons d'importation de céréales. Cette proposition est adoptée par 425 voix contre 100.

Après une longue et vive discussion, la Chambre, par 306 voix contre 226, décide de continuer demain l'examen du projet d'augmentation de la flotte.

DANS LA RÉGION

L'ÉLECTION DE DOUAI

M. Cardon proclamé élu par la Commission de recensement des votes de l'élection de Douai, s'est réuni hier à 3 heures à la préfecture.

Elle était composée de MM. Triboudeux, vice-président du conseil général, Danchin et Bonduel.

Voici par communes les résultats des rectifications apportées aux chiffres des suffrages. Le premier tour de scrutin a eu lieu le 27 juin, le second le 28 juin.

Le général russe Stessel, commandant des forces internationales, au nombre de 10,000, serait en ce moment en route pour Pékin.

Le général russe Stessel, commandant des forces internationales, au nombre de 10,000, serait en ce moment en route pour Pékin.

Le général russe Stessel, commandant des forces internationales, au nombre de 10,000, serait en ce moment en route pour Pékin.

Le général russe Stessel, commandant des forces internationales, au nombre de 10,000, serait en ce moment en route pour Pékin.

Le général russe Stessel, commandant des forces internationales, au nombre de 10,000, serait en ce moment en route pour Pékin.

Le général russe Stessel, commandant des forces internationales, au nombre de 10,000, serait en ce moment en route pour Pékin.

Le général russe Stessel, commandant des forces internationales, au nombre de 10,000, serait en ce moment en route pour Pékin.

Le général russe Stessel, commandant des forces internationales, au nombre de 10,000, serait en ce moment en route pour Pékin.

Le général russe Stessel, commandant des forces internationales, au nombre de 10,000, serait en ce moment en route pour Pékin.

Le général russe Stessel, commandant des forces internationales, au nombre de 10,000, serait en ce moment en route pour Pékin.

Le général russe Stessel, commandant des forces internationales, au nombre de 10,000, serait en ce moment en route pour Pékin.

Le général russe Stessel, commandant des forces internationales, au nombre de 10,000, serait en ce moment en route pour Pékin.

Le général russe Stessel, commandant des forces internationales, au nombre de 10,000, serait en ce moment en route pour Pékin.

Le général russe Stessel, commandant des forces internationales, au nombre de 10,000, serait en ce moment en route pour Pékin.

Le général russe Stessel, commandant des forces internationales, au nombre de 10,000, serait en ce moment en route pour Pékin.

Le général russe Stessel, commandant des forces internationales, au nombre de 10,000, serait en ce moment en route pour Pékin.

Le général russe Stessel, commandant des forces internationales, au nombre de 10,000, serait en ce moment en route pour Pékin.

Le général russe Stessel, commandant des forces internationales, au nombre de 10,000, serait en ce moment en route pour Pékin.

Le général russe Stessel, commandant des forces internationales, au nombre de 10,000, serait en ce moment en route pour Pékin.

UN DRAME D'AMOUR

à Saint-Quentin

Le nommé Georges Morel, âgé de 22 ans, soldat au 4^e régiment d'infanterie, actuellement en congé, a été trouvé dans un état de coma dans la rue de la Monnaie à Paris.

Le nommé Georges Morel, âgé de 22 ans, soldat au 4^e régiment d'infanterie, actuellement en congé, a été trouvé dans un état de coma dans la rue de la Monnaie à Paris.

Le nommé Georges Morel, âgé de 22 ans, soldat au 4^e régiment d'infanterie, actuellement en congé, a été trouvé dans un état de coma dans la rue de la Monnaie à Paris.

Le nommé Georges Morel, âgé de 22 ans, soldat au 4^e régiment d'infanterie, actuellement en congé, a été trouvé dans un état de coma dans la rue de la Monnaie à Paris.

Le nommé Georges Morel, âgé de 22 ans, soldat au 4^e régiment d'infanterie, actuellement en congé, a été trouvé dans un état de coma dans la rue de la Monnaie à Paris.

Le nommé Georges Morel, âgé de 22 ans, soldat au 4^e régiment d'infanterie, actuellement en congé, a été trouvé dans un état de coma dans la rue de la Monnaie à Paris.

Le nommé Georges Morel, âgé de 22 ans, soldat au 4^e régiment d'infanterie, actuellement en congé, a été trouvé dans un état de coma dans la rue de la Monnaie à Paris.

Le nommé Georges Morel, âgé de 22 ans, soldat au 4^e régiment d'infanterie, actuellement en congé, a été trouvé dans un état de coma dans la rue de la Monnaie à Paris.

Le nommé Georges Morel, âgé de 22 ans, soldat au 4^e régiment d'infanterie, actuellement en congé, a été trouvé dans un état de coma dans la rue de la Monnaie à Paris.

Le nommé Georges Morel, âgé de 22 ans, soldat au 4^e régiment d'infanterie, actuellement en congé, a été trouvé dans un état de coma dans la rue de la Monnaie à Paris.

Le nommé Georges Morel, âgé de 22 ans, soldat au 4^e régiment d'infanterie, actuellement en congé, a été trouvé dans un état de coma dans la rue de la Monnaie à Paris.

Le nommé Georges Morel, âgé de 22 ans, soldat au 4^e régiment d'infanterie, actuellement en congé, a été trouvé dans un état de coma dans la rue de la Monnaie à Paris.

Le nommé Georges Morel, âgé de 22 ans, soldat au 4^e régiment d'infanterie, actuellement en congé, a été trouvé dans un état de coma dans la rue de la Monnaie à Paris.

Le nommé Georges Morel, âgé de 22 ans, soldat au 4^e régiment d'infanterie, actuellement en congé, a été trouvé dans un état de coma dans la rue de la Monnaie à Paris.

Le nommé Georges Morel, âgé de 22 ans, soldat au 4^e régiment d'infanterie, actuellement en congé, a été trouvé dans un état de coma dans la rue de la Monnaie à Paris.

Le nommé Georges Morel, âgé de 22 ans, soldat au 4^e régiment d'infanterie, actuellement en congé, a été trouvé dans un état de coma dans la rue de la Monnaie à Paris.

Le nommé Georges Morel, âgé de 22 ans, soldat au 4^e régiment d'infanterie, actuellement en congé, a été trouvé dans un état de coma dans la rue de la Monnaie à Paris.

Le nommé Georges Morel, âgé de 22 ans, soldat au 4^e régiment d'infanterie, actuellement en congé, a été trouvé dans un état de coma dans la rue de la Monnaie à Paris.

Le nommé Georges Morel, âgé de 22 ans, soldat au 4^e régiment d'infanterie, actuellement en congé, a été trouvé dans un état de coma dans la rue de la Monnaie à Paris.

Le nommé Georges Morel, âgé de 22 ans, soldat au 4^e régiment d'infanterie, actuellement en congé, a été trouvé dans un état de coma dans la rue de la Monnaie à Paris.

Le nommé Georges Morel, âgé de 22 ans, soldat au 4^e régiment d'infanterie, actuellement en congé, a été trouvé dans un état de coma dans la rue de la Monnaie à Paris.

Le nommé Georges Morel, âgé de 22 ans, soldat au 4^e régiment d'infanterie, actuellement en congé, a été trouvé dans un état de coma dans la rue de la Monnaie à Paris.

FEUILLETON DU 30 JUIN. — N° 6

MONSIEUR

PAR Paul SAUNIÈRE

PROLOGUE

Pas une grisette ne lui échappait. Pas une courtisane ne lui glissait entre les doigts. Il avait un jargon qui le faisait captiver en deux temps ces faciles vertus de l'antichambre ou de l'atelier.

Et il en abusait, le coïlé... que c'était une bénédiction.

Il avait fait au cabaret la connaissance d'Hartmann, qui avait été soldat, lui aussi, dans son pays, et qui avait conservé un faible pour l'uniforme.

Ce qui avait séduit dans Papillon, lui qui se exprimait en français avec les plus grandes difficultés, c'était le verbe vagabond du brigadier et les jargons mythologiques qu'il introduisait dans ses discours.

Et il avait compris, rien, mais il avait compris cela admirablement.

Il commença Papillon chez lui et le présenta à sa femme. L'impression fut bonne.

Le brigadier n'eut pas plus tôt vu le bel air de Justine, ses yeux éveillés, sa jeunesse, sa fraîcheur, son esprit, qu'il en devint follement épris.

Et comme, chez lui, en matière de sentiment il n'y avait jamais loin du projet à l'exécution, il commença sur-le-champ l'attaque.

Certes Justine ne songeait pas à mal; mais en voyant le pimpant brigadier, elle ne put s'empêcher d'établir une comparaison douloureuse entre ce semillant soldat et le bon mari qu'elle avait épousé, lequel des parents intéressés l'avaient livrée.

Naturellement, cette comparaison ne tourna pas à l'avantage d'Hartmann.

Elle soula d'abord en souriant les protestations ampoulées du vaillant Papillon; puis elle se laissa prendre, comme tant d'autres, à ces témoignages bouillants d'une passion incendiaire, et finit, au bout de quinze jours, par avoir des sentiments pour